

**MEMORIAL**

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 451****12 septembre 1996****SOMMAIRE**

Advanced Water Engineering, S.à r.l., Luxembourg	21606	page	21606	Europharma S.A., Luxembourg	21620
Alexa S.C.I., Dudelange	21606			Europhenix Management Company S.A., Luxembg	21621
Amendola, S.à r.l., Hesperange	21606			Euro Properties Comfort S.A., Luxembourg	21619
Antauri S.A., Luxembourg	21604, 21605			Fina Road Service Luxembourg S.A., Luxembourg-Gasperich	21623
Aquila S.A., Luxembourg	21610			Finfish S.A., Luxembourg	21643
Arbed Informations Systems S.A., Luxembourg	21609			Finsep S.A., Luxembourg	21625
Arrechimmo S.A., Luxembourg	21606			FISA, Filova International S.A., Luxembourg	21622
Atre et Logis Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	21610			FL Trust Asia, Sicav, Luxembourg	21626
Bankhaus Hermann Lampe KG - Niederlassung Luxembourg, Luxembourg	21610			Foodex Holding S.A., Luxembourg	21626
Banque Cogeba-Gonet S.A., Senningerberg	21611			Gasa Spedition Luxembourg S.A., Mamer	21622
Banque de Gestion Privée Luxembourg S.A., Luxembourg	21610, 21611			G.B.O. - General Beverage Overseas S.A., Luxbg	21626
Batavia S.A., Bridel	21639			Gepprim International Holding S.A., Luxembourg	21613
Belgalfa Invest International S.A., Luxembourg	21613			Gutland, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	21627
Bikuben Girobank International S.A., Luxembg	21612			Halcourt Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg	21632
Boucherie-Charcuterie Ferma, S.à r.l., Luxembg	21613			Harley International S.A., Luxembourg	21626
Brian Yeardeley Luxembourg S.A., Bettembourg	21611			H.C.M. Portfolio Management S.A., Luxbg	21627, 21628
BV Technics S.A.	21613			HDM Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	21620
Caisse Centrale Raiffeisen S.C., Luxembourg	21614			Ides International S.A., Luxembourg	21631
Carlson Investment Management S.A., Senningerberg	21614			Immobilien Anlagen AG, Strassen	21629
Cartara S.A., Luxembourg	21614			Immobilière Leamond S.A., Luxembourg	21632
CB German Index Fund Management Company S.A., Luxembourg	21615			Immolodans S.A., Luxembourg	21634
Cécile Luxembourg S.A., Luxembourg	21614			Imprimerie de la Cour Victor Buck, S.à r.l., Luxbg	21632
C.E.I. S.A., Compagnie Européenne de Participations et d'Investissements S.A., Luxembourg	21617			Incofoil Holding S.A.	21634
C.F.T. Finance S.A., Luxembourg	21614			Indépendant Finance Holding S.A.H., Luxbg	21629, 21630
Churer Investitionsgesellschaft A.G., Munsbach	21615, 21616			International Investments & Properties S.A., Luxembourg	21634
C.I.M. Services S.A., Senningerberg	21616			International Moto Holding S.A., Luxembg	21633, 21634
Compagnie de Réservations, Services et Investissements Hôtelières S.A., Luxembourg	21617			International Progress Holding Company S.A., Luxembourg	21635
Continental Properties Investment S.A., Luxembg	21617			Investar, S.à r.l., Luxembourg	21638
Corporate Management & Trading S.A., Luxembg	21612			Italcar S.A., Bertrange	21625
Cosmic Holding S.A.H., Luxembourg	21618			Kingberg Immobilière S.A., Luxembourg	21635
Cranbury Holding S.A., Luxembourg	21617			Kuechengalerie, GmbH., Remich	21635
(Jan) De Rijk Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	21638			LA.DI.AL., La Distribution Alimentaire S.A., Luxbg	21636
Digital Trading, S.à r.l., Luxembourg	21618			Leitz Service, S.à r.l., Steinfort	21638
Dolphin Investment S.A., Luxembourg	21618			Liberty S.A., Luxembourg	21620
DT (Luxembourg) S.A., Luxembourg	21618			Lineheart, S.à r.l. & Soft Cie, S.e.c.s., Luxembourg	21637
Ecu-Line Eastern Europe S.A., Luxembg	21623, 21625			L. & L., S.à r.l., Kayl	21638
Edifinvest Holding S.A., Luxembourg	21619			LS Intertank Luxembourg, S.à r.l., Alzingen	21639
E & E Sport Service International S.A.	21619			Luxbond Advisory S.A., Luxembourg	21648
Espaces Verts Luxembourggeois, S.à r.l., Bertrange	21619			Magepar S.A., Strassen	21648
E 3 Transport Luxembourg, S.à r.l., Alzingen	21618			Sorbing S.A., Luxembourg	21607
Ets Edouard Joris, S.à r.l., Luxembourg	21619			Taj Mahal, S.à r.l., Luxembourg	21602
Eurogestores, S.à r.l., Luxembourg-Hamm	21619			Tomasi S.A., Livange	21628, 21629
European Moto Holding, S.à r.l., Luxembg	21621, 21622			Triangle Productions S.A., Luxembourg	21602
Européenne Assurance et Reassurance Agencies S.A., Luxembourg	21620			Union d'Investisseurs S.A.H., Luxembourg	21602
				Valauchan International S.C.A., Luxembg	21603, 21604
				(J.) Van Breda & Co Luxembourg, Luxembourg	21604
				Weasel S.A., Luxembourg	21604
				Western Europe Investments Company S.A., Luxembourg	21606

**TAJ MAHAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 22.739.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juin 1996.

Pour ordre  
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ  
SOCIETE CIVILE  
Signature

(22260/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

**TRIANGLE PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 43.746.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 14 juin 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy, de Madame Corinne Philippe et de Madame Chantal Keereman, en tant qu'administrateurs, a été renouvelé.

La société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l., a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Guy Waltener.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995/96.  
Luxembourg, le 21 juin 1996.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22266/614/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

**UNION D'INVESTISSEURS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 44.038.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix juin.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding UNION D'INVESTISSEURS S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 44.038, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mai 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 385 du 24 août 1993, et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (U.C.L.), demeurant à B-6637 Fauvillers (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Hubert Janssen, licencié en droit (K.U.L.), demeurant à B-6767 Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur David de Marco, directeur, demeurant à L-9012 Ettelbruck.

Le président prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire. La liste de présence et les procurations paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 700.000 (sept cent mille) actions nominatives, représentant l'intégralité du capital social d'un montant de ITL 3.500.000.000,- (trois milliards cinq cent millions de liras italiennes), 595.000 (cinq cent quatre-vingt-quinze mille) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués par lettre recommandée du 28 mai 1996 et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de mettre la société en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme comme liquidateur:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

Tous pouvoirs sont conférés au liquidateur aux fins de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Beernaerts, H. Janssen, D. de Marco, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 91S, fol. 45, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

M. Elter.

(22268/210/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

**VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.454.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatre juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société SOFICOLE B.V., ayant son siège social à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, gérante de la société en commandite par actions VALAUCHAN INTERNATIONAL, ayant son siège social à Luxembourg, (R. C. Luxembourg B 52.454);

en vertu d'une décision de celle-ci du 29 mai 1996.

Cette décision de la gérante restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société en commandite par actions VALAUCHAN INTERNATIONAL a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 620 du 6 décembre 1995 et les statuts en ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 20 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 165 du 3 avril 1996.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à vingt millions de francs français (20.000.000,- FRF), représenté par cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (199.999) actions ordinaires avec une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) et par une (1) action de commandité non-rachetable avec une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF).

3) Conformément à l'article sept des statuts, la Gérante est autorisée d'une manière générale et inconditionnelle à exercer, pendant une période de cinq années à partir de la date de l'acte constitutif, tous les pouvoirs qui appartiennent à la Société pour procéder à une émission d'actions jusqu'au montant de cent millions de francs français (100.000.000,- FRF). Les actionnaires ont tous renoncé au droit de souscription préférentiel en cas d'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé aux termes de l'article 12 des statuts.

4) En date du 29 mai 1996, la Gérante de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-huit millions de francs français (28.000.000,- FRF) pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de vingt millions de francs français (20.000.000,- FRF) à quarante-huit millions de francs français (48.000.000,- FRF) par l'émission de deux cent quatre-vingt mille (280.000) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) chacune, émises avec une prime d'émission de onze francs français (11,- FRF) par action, faisant un montant total de trois millions quatre-vingt-mille francs français (3.080.000,- FRF) à titre de prime d'émission.

Les deux cent quatre-vingt mille (280.000) actions nouvelles ont été intégralement souscrites par la société SOFICOLE B.V.

Les actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme totale de trente et un millions quatre-vingt mille francs français (31.080.000,- FRF), faisant vingt-huit millions de francs français (28.000.000,- FRF) pour le capital et trois millions quatre-vingt mille francs français (3.080.000,- FRF) pour la prime d'émission, se trouve à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription et du versement en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article sept des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 7. Premier alinéa.** La Société a un capital souscrit de quarante-huit millions de francs français (48.000.000,- FRF), représenté par quatre cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (479.999) actions ordinaires avec une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) et par une (1) action de commandité non rachetable (ci-après l'«action de commandité») avec une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF).

*Evaluation des frais*

Le comparant évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de deux millions cent mille francs (2.100.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 91S, fol. 32, case 4. – Reçu 1.886.766 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

F. Baden.

(22269/200/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

---

**VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 52.454.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

F. Baden.

(22270/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

---

**J. VAN BREDA & CO LUXEMBOURG.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1996, vol. 480, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1996.

F. Laporta  
Responsable

(22271/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

---

**WEASEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 46.647.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

Signature.

(22275/646/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

---

**ANTAURI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 53.050.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg, 105, avenue de la Faïencerie, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société dénommée ANTAURI S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, rue Goethe, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 53.050,

constituée par acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 58 du 1<sup>er</sup> février 1996,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la société, prise en sa réunion du 29 mai 1996,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à deux cent cinquante millions de liras italiennes (250.000.000,- ITL), représenté par deux cent cinquante (250) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL), entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts, le capital autorisé est fixé à cinq milliards de liras italiennes (ITL 5.000.000.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-), chacune entièrement libérées et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 3 et 4 du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans prenant fin le 15 novembre 2000, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

3.- Que, dans sa réunion du 29 mai 1996, le conseil d'administration a décidé de réaliser une première tranche jusqu'à concurrence d'un milliard de liras italiennes (ITL 1.000.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante millions de liras italiennes (ITL 250.000.000,-) à un milliard deux cent cinquante millions de liras italiennes (ITL 1.250.000.000,-) par la création de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

4.- Que les mille (1.000) actions nouvelles ont été souscrites intégralement et libérées entièrement par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues par des versements en espèces pour un montant total de 1.000.000.000,- ITL.

La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme d'un milliard de liras italiennes (ITL 1.000.000.000,-) se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à un milliard deux cent cinquante millions de liras italiennes (ITL 1.250.000.000,-), de sorte que le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social souscrit de la société est fixé à un milliard deux cent cinquante millions de liras italiennes (ITL 1.250.000.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

#### *Evaluation – Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à 20.448.000,- LUF.

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à 280.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Jelmoni, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 1996, vol. 824, fol. 76, case 12. – Reçu 201.480 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 1996.

J. Delvaux.

(22295/208/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

#### **ANTAURO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 53.050.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital du 29 mai 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 1996.

F. Delvaux.

(22296/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**WESTERN EUROPE INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1842 Luxembourg, 16, avenue Grand-Duc Jean.  
R. C. Luxembourg B 41.222.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

(22276/614/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 1996.

**ADVANCED WATER ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 42.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 83, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Signature.

(22291/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ADVANCED WATER ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 42.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 83, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Signature.

(22292/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ALEXA S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-3473 Dudelange, 13, rue an der Foxenhiel.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une assemblée générale des associés de la Société Civile Immobilière ALEXA S.C.I. que le siège social est transféré de Luxembourg, 13, rue Aldringen à Dudelange, 13, rue an der Foxenhiel.

Pour extrait conforme  
F. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 90, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22293/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**AMENDOLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 360, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 36.090.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Amendola  
Gérant

(22294/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ARRECHIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.856.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu en date du 25 juin 1996, que:

– Mademoiselle Kimberly Vigil, administrateur de sociétés, demeurant à Monaco (MC), a été cooptée au poste d'administrateur en lieu et place de Monsieur Patrick Aflalo, administrateur démissionnaire.

Pour extrait conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22299/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**SORBING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

—  
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. CARFOLD TRADING S.A., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama City, ici représentée par Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 9 juin 1994.

2. AMAKA FINANCING S.A., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama City, ici représentée par Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 3 mars 1996.

Les procurations signées ne varient par tous les comparants et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de SORBING S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf concernant les sociétés holding et par l'article deux cent neuf de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été ultérieurement modifiée.

**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé, même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises, avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 4.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut émettre des actions privilégiés sans droit de vote conformément aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et des lois modificatives.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 5.** L'assemblée des actionnaires de la société, régulièrement constituée, représentera tous les actionnaires de la société.

Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

**Art. 6.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatrième lundi du mois d'avril à 16.00 heures, et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toutes les assemblées des actionnaires sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par l'administrateur qui est le plus âgé parmi ceux présents à l'assemblée.

Celui qui préside l'Assemblée nomme un secrétaire et l'Assemblée désigne un scrutateur.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

**Art. 7.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra pas excéder six ans. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués ad nutum. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la prochaine réunion procédera à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration pourra choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui aura à sa charge la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Une telle décision peut être contenue dans un seul document ou sur des copies séparées et/ou transmises par voie circulaire pour l'objet et signées par un ou plusieurs administrateurs.

Un télex ou message par télécopie envoyé par un administrateur sera considéré comme un document signé à cet effet.

Une réunion des administrateurs pourra également être tenue si différents administrateurs sont présents à des endroits différents, pourvu qu'ils puissent communiquer entre eux, par exemple par une conférence téléphonique.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs) agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoir et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 10.** La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 11.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra pas excéder six ans.

**Art. 12.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve atteindra dix pour cent (10 %) du

capital social de la société, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit, tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15.** Pour toutes les matières qui ne seront pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives, ainsi qu'à la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

#### *Souscription et libération*

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaire	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
1. CARFOLD TRADING S.A., prénommée . . . . .	1.249.000	1.249.000	1.249
2. AMAKA FINANCING S.A., prénommée . . . . .	1.000	1.000	1
Total: . . . . .	1.250.000	1.250.000	1.250

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve à l'entière disposition de la société.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 60.000,- francs luxembourgeois.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

Monsieur Johan Dejans, directeur, demeurant à Steinfort,

Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Rumelange.

3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

4. L'adresse de la société est fixée à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2002.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bittler, Y. Schmit, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 18 juin 1996, vol. 458, fol. 70, case 7. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 juin 1996.

A. Lentz.

(22288/221/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

### **ARBED INFORMATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 35.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 480, fol. 44, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22298/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**AQUILA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 10.052.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Signature.

(22297/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ATRE ET LOGIS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 58, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 51.165.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22300/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BANKHAUS HERMANN LAMPE KG – Niederlassung Luxemburg.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.354.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1996, vol. 480, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

BANKHAUS HERMANN LAMPE KG

Niederlassung Luxemburg

Signatures

(22301/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BANQUE DE GESTION PRIVEE LUXEMBOURG, Société Anonyme,  
(anc. BANQUE VERNES LUXEMBOURG).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 34.762.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BANQUE VERNES LUXEMBOURG (anciennement BANQUE DU MARAIS LUXEMBOURG), ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.762, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 août 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 69 du 14 février 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 169 du 8 avril 1991.

L'Assemblée est ouverte à seize heures sous la présidence de Madame Charlotte Boewinger, directeur adjoint, demeurant à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination en BANQUE DE GESTION PRIVEE LUXEMBOURG.

2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination en **BANQUE DE GESTION PRIVEE LUXEMBOURG.**

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'article 1<sup>er</sup> des statuts relatif à la dénomination de la société aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de **BANQUE DE GESTION PRIVEE LUXEMBOURG.**»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Boewinger, V. Stecker, P. Pierrard, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 11, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

F. Baden.

(22303/200/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BANQUE DE GESTION PRIVEE LUXEMBOURG, Société Anonyme,  
(anc. BANQUE VERNES LUXEMBOURG).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 34.762.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

F. Baden.

(22304/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BANQUE COGEBBA-GONET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 33.590.

Les comptes annuels de la banque du 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 82, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BANQUE COGEBBA-GONET S.A.**

C. Fabert

L. Ernster

*Administrateur-*

*Directeur*

*délégué*

*administratif*

(22302/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BRIAN YEARDLEY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 54.850.

*Décision du conseil d'administration en date du 10 juin 1996*

Le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de déléguer la gestion journalière de la société et de nommer M. Brian Yeardley, commerçant, demeurant à Featherstone (Royaume-Uni), administrateur-délégué et de lui conférer le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 10 juin 1996.

Pour extrait conforme

*Le Conseil d'Administration*

B. Yeardley

S. Yeardley

D. Rispin

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 59, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22309/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BIKUBEN GIROBANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18-20, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 34.924.

*Extract of the resolutions taken at the Board of Directors' Meeting of May 23rd, 1996*

Mr Henrik Thufason, Director, residing in Copenhagen, is co-opted as Director of the company in replacement of Mr Tommy Pedersen, resigning. His co-option will be submitted to the forth-coming General Meeting of Shareholders for ratification.

*Extract of the resolutions taken at the Board of Directors' Meeting of May 23rd, 1996*

Mr Henrik Thufason is appointed as Director of BIKUBEN GIROBANK INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Certified true extract  
BIKUBEN GIROBANK INTERNATIONAL  
LUXEMBOURG S.A.  
P. H. Jensen            J. K. Andersen  
Deputy                 Managing Director  
General Manager

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
du 23 mai 1996*

Conformément à l'article 15 des statuts de la société, le conseil d'administration décide d'accorder le pouvoir de signature de catégorie «A» ou de catégorie «B» pour la gestion journalière aux personnes suivantes:

Jens Kristian Andersen : A  
Finn Ancker : A  
Peter Andersen : A  
Ole Hartmann Christensen : A  
Per Henrik Jensen : A  
Lea Schmit : A  
Kaj Backström : B  
André Erwin : B  
Jeff Ewen : B  
Torben Fridberg : B  
Marion Goergen : B  
Josiane Graffe : B  
Steen D. Jensen : B  
Erik Kjaergaard : B  
Hans Nissen : B  
Patrick Walravens : B.

Les signataires «A» sont autorisés d'engager la société avec un autre signataire «A» ou avec un signataire «B».  
Les signataires «B» sont autorisés d'engager la société seulement avec un autre signataire «A».

Luxembourg, le 4 juin 1996.

Pour extrait conforme  
Signatures

*Liste des signatures autorisées*

BIKUBEN GIROBANK INTERNATIONAL S.A. est engagée par les signatures de:

1. deux directeurs conjointement  
et pour la gestion journalière:
  2. deux officiers ayant procuration A
  3. un officier ayant procuration A conjointement avec un officier ayant procuration B.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mai 1996.

*Le Conseil d'Administration*  
BIKUBEN GIROBANK INTERNATIONAL S.A.  
H. Thufason            G. Kristensen  
H. Skovlund            J. K. Andersen

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 90, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22306/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CORPORATE MANAGEMENT & TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 40.990.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22326/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BELGALFA INVEST INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 41.745.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, vol. 480, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 10 juin 1996*

Le mandat de Maître Albert Wildgen et de Maître Georges Ravarani, administrateur, et de Maître Rina Breininger, commissaire aux comptes, n'est pas renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

(22305/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE FERMA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1713 Luxembourg, 211, rue de Hamm.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

*Pour BOUCHERIE-CHARCUTERIE*

*FERMA, S.à r.l.*

*FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

*Signature*

(22307/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE FERMA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1713 Luxembourg, 211, rue de Hamm.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

*Pour BOUCHERIE-CHARCUTERIE*

*FERMA, S.à r.l.*

*FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

*Signature*

(22308/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**BV TECHNICS S.A., Société Anonyme.**

La société anonyme HOME SERVICES SA., avec siège social au 21, rue du Fort Elisabeth à Luxembourg, déclare ce qui suit:

«La S.A. HOME SERVICES, agissant en qualité de domiciliataire de la société BV TECHNICS S.A., déclare dénoncer le siège de BV TECHNICS S.A. avec effet ce vendredi vingt et un juin mil neuf cent quatre-vingt-seize.»

Copie enregistrée de la présente dénonciation, après dépôt au registre de commerce et des sociétés aux fins de publication sera envoyée au gérant actuellement connu de la société, sous pli recommandé avec accusé de réception.

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 76, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22310/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**GEPRIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.293.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'assemblée générale du 9 avril 1996 et enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GEPRIM INTERNATIONAL HOLDING S.A.  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT  
LUXEMBOURG*

*Signatures*

(22359/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**CAISSE CENTRALE RAIFFEISEN S.C.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 20.128.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de la CAISSE CENTRALE RAIFFEISEN S.C. au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 82, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 1996.

A. Weis  
Directeur

A. Sinnes  
Directeur

(22311/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CARLSON INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 48.158.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 1996.

E. Maldifassi  
Administration Manager

(22312/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CARTARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 48.694.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22313/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CARTARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 48.694.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22314/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CECILE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 27.233.

Monsieur P. J. Richardson, demeurant à St Helier, Jersey (Channel Islands), a été nommé au poste d'administrateur de CECILE LUXEMBOURG S.A., à compter du 10 avril 1996, suite à la démission de Monsieur M. Curtis.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 83, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22316/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**C.F.T. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 36.350.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Signature.

(22317/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CB GERMAN INDEX FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 28.975.

Die Bilanz vom 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, in Band 480, Blatt 83, Feld 1, wurde beim Handelsregister (registre de commerce et des sociétés de Luxembourg) am 27. Juni 1996 hinterlegt.

Die Generalversammlung hat beschlossen, aus dem Bilanzgewinn in Höhe von .....	364.989,- LUF
a) den Betrag von .....	18.250,- LUF
den gesetzlichen Rücklagen zuzuführen, sowie	
b) einen Vortrag auf neue Rechnung in Höhe von .....	346.739,- LUF

Der Verwaltungsrat setzt sich seit dem 1. Januar 1995 wie folgt zusammen:

Herr Dr. Heinz J. Hockmann, Vorsitzender des Verwaltungsrats, Direktor und Leiter des Zentralen Bereiches Asset Management der COMMERZBANK AG, Frankfurt;

Herr John Bowden, Deputy General Manager der CICM IRELAND LTD, Dublin;

Herr Wolfgang Möller, geschäftsführender Direktor der COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg;

Herr Kurt Möllers, Direktor der COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg;

Herr Hermann Alexander Schindler, Geschäftsführer der COMMERZ INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, GmbH, Frankfurt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für CB GERMAN INDEX FUND  
MANAGEMENT COMPANY S.A.

Unterschriften

(22315/015/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CHURER INVESTITIONSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5366 Munsbach, 237, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 51.842.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHURER INVESTITIONSGESELLSCHAFT A.G., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 17 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 521 du 12 octobre 1995.

L'assemblée est présidée par Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Nathalie Triole, employée privée, demeurant à F-Elzange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Munsbach.
2. Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 3 des statuts.
3. Acceptation de la démission des membres du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes de la société.

4. Décharge à accorder aux administrateurs et commissaire aux comptes démissionnaires.

5. Nomination de trois nouveaux membres du conseil d'administration et d'un nouveau commissaire aux comptes.

6. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante à l'unanimité des voix.

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch à L-5366 Munsbach, Schlassgewan, 237, rue Principale.

*Deuxième résolution*

A la suite de cette modification l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Paragraphe 3.** Le siège social est établi à Munsbach. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

*Troisième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Madame Carine Bittler, de Madame Nathalie Duchaussoy-Triole et de Monsieur Yves Schmit aux fonctions d'administrateur de la société.

L'assemblée accepte également la démission de la BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG au poste de commissaire aux comptes de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Cinquième résolution*

L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Maître Patrick Weinacht, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Patrick Meskens, comptable, demeurant à Esch-sur-Alzette.
- Madame Mireille Nies, employée privée, demeurant à Steinsel.

L'assemblée nomme au poste de commissaire aux comptes de la société:

Madame Jeanne Hermes, employée privée, demeurant à Mondercange.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Bittler, N. Triole, Y. Schmit, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 18 juin 1996, vol. 458, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 juin 1996.

A. Lentz.

(22318/221/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**CHURER INVESTITIONSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5366 Munsbach, 237, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 51.842.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 juin 1996.

A. Lentz.

(22319/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**C.I.M. SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 48.826.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

E. Maldifassi

*Administration Manager*

(22320/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**C.I.M. SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 48.826.

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1996 a ratifié la démission du conseil d'administration d'appeler à la fonction d'administrateur:

– Madame Asa Hellsten, employée privée, demeurant à Senningerberg, 6B, route de Trèves, en remplacement de Madame Karin Guselin, administrateur démissionnaire;

– Monsieur Enrico Maldifassi, employé privé, demeurant à Senningerberg, 6B, route de Trèves, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, administrateur démissionnaire.

E. Maldifassi

*Président de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22321/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**C.E.I. S.A.,  
COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 36.195.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 327 du 11 novembre 1989;  
– statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 366 du 12 août 1993.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS S.A. qui s'est tenue au siège social de la société en date du 3 juin 1996, les décisions suivantes ont été prises, à l'unanimité des voix:

\* L'assemblée a accepté la démission de Madame Nazzarena Iacoangeli, de Monsieur Domenico Lo Presti et de Monsieur Gennaro Cassella de leur poste d'administrateur et décharge leur a été accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

\* Ont été nommées administrateurs:

- Madame Francesca Armellini, administrateur de sociétés, demeurant à I-Rome;
- Madame Alessandra Armellini, administrateur de sociétés, demeurant à I-Rome;
- Madame Alessandra Pace, conseillère, demeurant à I-Rome.

Ces nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22322/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**COMPAGNIE DE RESERVATIONS, SERVICES ET  
INVESTISSEMENTS HOTELIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 42.393.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

(22324/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**CONTINENTAL PROPERTIES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 35.336.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22325/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 11.797.

Société anonyme luxembourgeoise constituée suivant acte reçu par Maître Marie-Antoine-Paul-André-Octave-Roger Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 13 février 1974, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 83 du 16 avril 1974. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juin 1981, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 212 du 8 octobre 1981.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 84, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

CRANBURY HOLDING S.A.  
Société Anonyme  
Signature

(22328/546/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**COSMIC HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 39.134.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22327/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**DIGITAL TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 31, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 32.111.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(22329/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**DIGITAL TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 31, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 32.111.

A partir du 20 juin 1996, le siège social est transféré à L-2611 Luxembourg, 31, route de Thionville.

D. Gianchandani  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22330/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**DOLPHIN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.748.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Pour l'agent domiciliataire  
FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

(22331/509/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**E 3 TRANSPORT LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5869 Alzingen, 6, rue Pierre Stein.  
R. C. Luxembourg B 32.140.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

Pour E 3 TRANSPORT LUXEMBOURG, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(22333/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**DT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 46.510.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22332/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---



**EUROPEENNE ASSURANCE ET REASSURANCE AGENCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen  
R. C. Luxembourg B 49.545.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu en date du 5 mars 1996, que:

– Monsieur David Gresty, courtier en assurances, demeurant à Monaco (MC), a été coopté au poste d'administrateur en lieu et place de Monsieur Michael W. Aylward, administrateur démissionnaire.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu en date du 5 mars 1996, que:

– Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Michael Howard a été confirmé par le nouveau conseil d'administration de la société.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22343/677/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**EUROPHARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 49.428.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 61, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

G. Matheis  
Administrateur

(22344/729/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**EUROPHARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 49.428.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme ORCHID FINANCE S.A. tenue à Luxembourg, le 17 juin 1996, que:

– abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,  
– les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été approuvés, et qu'un prélèvement de 5 %, destiné à la constitution d'une réserve légale, sera effectué sur le bénéfice de l'exercice avant de le reporter à l'exercice suivant,  
– décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes à titre de l'exercice 1995.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 61, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22345/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**LIBERTY, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.373.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22397/250/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.  
R. C. Luxembourg B 46.426.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22368/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 26.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Signatures.

(22346/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
T. R. Luxembourg B 26.126.

*Extract from the minutes of the ordinary general meeting of shareholders  
held on 10th May, 1996*

*Sixth resolution*

«The General Meeting unanimously resolved to re-elect the Directors for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting».

*Seventh resolution*

«The General Meeting unanimously resolved to re-elect COOPERS & LYBRAND S.C., Luxembourg, as Statutory Auditor for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting.»

Certified copy  
P. Jond  
Secretary General

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22347/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**EUROPEAN MOTO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par ses trois administrateurs, savoir:

- a) Monsieur Ivano Beggio, administrateur de sociétés, demeurant à Noale (Italie),
- b) Monsieur John Seil, expert-comptable, demeurant à Contern,
- c) Monsieur Herman J.J. Moors, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société à responsabilité limitée EUROPEAN MOTO HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 avril 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée unique décide de modifier le quatrième alinéa de l'article 10 des statuts comme suit:

**Art. 10. Quatrième alinéa.** A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, la société se trouve engagée vis-à-vis des tiers, soit par la signature collective de trois gérants, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans la limite de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle de tout gérant auquel des pouvoirs spéciaux ont été conférés.

*Deuxième résolution*

L'Associée unique accepte la démission de Monsieur Jean-Marie Di Cino de sa fonction de gérant de la Société et lui donne décharge.

*Troisième résolution*

L'Associée unique nomme Monsieur John Seil, expert-comptable, demeurant à Contern, comme nouveau gérant de la Société pour une durée indéterminée.

*Quatrième résolution*

L'Associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux milliards six cent vingt millions de liras italiennes (2.620.000.000,- ITL) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingts millions de liras italiennes (80.000.000,- ITL) à deux milliards sept cents millions de liras italiennes (2.700.000.000,- ITL) par la création et l'émission de cinq cent vingt-quatre mille (524.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (5.000,- ITL) chacune.

*Souscription et libération*

Les cinq cent vingt-quatre mille (524.000) parts nouvelles sont souscrites par la société anonyme INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par ses trois administrateurs savoir:

- a) Monsieur Ivano Beggio, administrateur de sociétés, demeurant à Noale (Italie),
- b) Monsieur John Seil, expert-comptable, demeurant à Contern,
- c) Monsieur Herman J.J. Moors, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Les cinq cent vingt-quatre mille (524.000) parts nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de deux milliards six cent vingt millions de liras italiennes (2.620.000.000,- ITL) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Cinquième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à deux milliards sept cents millions de liras italiennes (2.700.000.000,- ITL), représenté par cinq cent quarante mille (540.000) actions d'une valeur nominale de cinq mille liras italiennes (5.000,- ITL) chacune.

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de six cent cinquante mille francs (650.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Beggio, J. Seil, H.J.J. Moors, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 11, case 5. – Reçu 531.860 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

F. Baden.

(22341/200/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**EUROPEAN MOTO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

F. Baden.

(22342/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**FISA, FILOVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 49.534.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le mardi 11 juin 1996, que le siège de la société FILOVA INTERNATIONAL S.A., en abrégé FISA, est transféré au 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

Pour extrait conforme

Signature

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22349/312/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**GASA SPEDITION LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-8228 Mamer, 48, rue Nicolas Flener

R. C. Luxembourg B 35.087.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 1995.

*Pour GASA SPEDITION LUXEMBOURG S.A.*

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(22357/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**FINA ROAD SERVICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1014 Luxembourg-Gasperich, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 5.486.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 juin 1996.

T. Metzler

Notaire

(22350/222/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**FINA ROAD SERVICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1014 Luxembourg-Gasperich, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 5.486.

Constituée le 17 mai 1939 suivant acte reçu par Maître Gustave-Paul Manternach, notaire à Capellen, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n°4 du 9 juin 1939. Statuts modifiés par décision de l'assemblée générale du 22 mai 1946, publiée au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 56 du 14 septembre 1946, par décision de l'assemblée générale du 28 mai 1952, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 48 du 20 juin 1952, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1961, publiée au Recueil Spécial du Mémorial, n° 60 du 29 juillet 1961, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1963, publiée au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 1 du 3 janvier 1964, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 1968, publiée au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 29 du 22 février 1969, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 1968, publiée au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 30 du 24 février 1969, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 1985, publiée au Recueil Spécial du Mémorial, n° 1 du 2 janvier 1986 et par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1995, publiée au Recueil Spécial du Mémorial, n° 112 du 5 mars 1996.

*Renouvellement de mandat d'administrateur*

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 mai 1996*

L'assemblée décide de renouveler, pour un terme de 6 ans, le mandat d'administrateur de Monsieur J. L. Layon. Ce mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Pour extrait conforme

J. L. Layon      E. de Menten de Horne  
Administrateur      Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22351/222/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ECU-LINE EASTERN EUROPE S.A., Société de Participations Financières,  
(anc. FINAFOR HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 43.148.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze juin.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société FINAFOR HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 26 mai 1993, numéro 245.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Baden, en date du 4 octobre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 7 décembre 1993, numéro 580.

La séance est présidée par Monsieur Thierry Schmit, employé privé, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Paul Albrecht, employé privé, Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les cinq mille (5.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Changement de la raison sociale en ECU-LINE EASTERN EUROPE S.A.
  - 2.- Réduction du capital social à concurrence de deux cent trente-sept mille cinq cents francs français (237.500,- FRF) pour le ramener de son montant actuel de cinq cent mille francs français (500.000,- FRF) à deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF) par épargement de pertes existantes et annulation de deux mille trois cent soixante-quinze (2.375) actions.
  - 3.- Changement de la monnaie d'expression du capital social de manière à ce que le capital actuel réduit de deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF), représenté par deux mille six cent vingt-cinq (2.625) actions d'une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) chacune, soit remplacé par un capital social de cinquante mille dollars des Etats-Unis (50.000,- USD) représenté par cinq mille (5.000) actions de dix dollars des Etats-Unis (10,- USD) chacune.
- Selon le cours de conversion francs français / dollars des Etats-Unis au jour de l'assemblée générale, transfert de la différence en plus éventuelle entre deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF) et cinquante mille dollars des Etats-Unis (50.000,- USD) à un compte «réserve actionnaires» disponible six mois seulement après publication de la conversion au journal officiel.
- 4.- Fixation d'un nouveau capital autorisé de cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500.000,- USD).
  - 5.- Adoption du statut fiscal de Société de Participations Financières (SOPARFI), avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1996 pour l'exercice fiscal commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1996 et se clôturant le 30 juin 1997.
  - 6.- Autorisation au Conseil d'Administration de nommer un directeur salarié à la gestion journalière de la Société.
  - 7.- Nomination de la FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Sylvain Imperiale, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1996.
  - 8.- Modification afférente des articles 1<sup>er</sup>, 4, 5 et 17.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la raison sociale de FINAFOR HOLDING S.A. en ECU-LINE EASTERN EUROPE S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de deux cent trente-sept mille cinq cents francs français (237.500,- FRF) pour le ramener de son montant actuel de cinq cent mille francs français (500.000,- FRF) à deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF) par épargement de pertes existantes et annulation de deux mille trois cent soixante-quinze (2.375) actions à retourner par les actionnaires proportionnellement aux actions détenues par eux dans la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital social de manière à ce que le capital actuel réduit de deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF), représenté par deux mille six cent vingt-cinq (2.625) actions d'une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) chacune, soit remplacé par un capital social de cinquante mille dollars des Etats-Unis (50.000,- USD), représenté par cinq mille (5.000) actions de dix dollars des Etats-Unis (10,- USD) chacune.

Selon le cours de conversion francs français / dollars des Etats-Unis à ce jour, soit un dollar des Etats-Unis (1,- USD) pour cinq virgule vingt cinquante francs français (5,2050 FRF), le montant de deux cent soixante-deux mille cinq cents francs français (262.500,- FRF) s'élève à cinquante mille quatre cent trente-deux virgule vingt-sept dollars des Etats-Unis (50.432,27 USD).

Le surplus de quatre cent trente-deux virgule vingt-sept dollars des Etats-Unis (432,27 USD) sera transféré à un compte «réserve actionnaires» disponible six mois seulement après la publication de la conversion au journal officiel.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de fixer un nouveau capital autorisé de cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500.000,- USD).

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'adopter le statut fiscal de Société de Participations Financières (SOPARFI) avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1996 pour l'exercice fiscal commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1996 et se clôturant le 30 juin 1997.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à nommer un directeur salarié à la gestion journalière de la Société.

*Septième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Sylvain Imperiale comme commissaire aux comptes et elle lui donne pleine et entière décharge.

L'assemblée décide de nommer la FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1996.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de modifier les articles 1<sup>er</sup>, 4, 5 et 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de ECU-LINE EASTERN EUROPE S.A.»

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et de toute autre

manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes. La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est de cinquante mille dollars des Etats-Unis (50.000,- USD), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis (10,- USD) chacune.»

«**Art. 5. Cinquième alinéa.** Le capital social de la société pourra être porté à cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500.000,- USD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis (10,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

«**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que les modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Schmit, A. Beato, P. Albrecht, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 17 juin 1996, vol. 399, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juin 1996.

*E. Schroeder.*

(22352/228/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ECU-LINE EASTERN EUROPE S.A., Société de Participations Financière,  
(anc. FINAFOR HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 43.148.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juin 1996.

*E. Schroeder.*

(22353/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**FINSEP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 14.061.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

**FIDUCIAIRE FERNAND FABER**

*Signature*

(22354/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**ITALCAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 53.628.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 juin 1996, que:

– Madame Nadia Meyer-Quiring, employée privée, demeurant à L-7374 Bofferdange, 156A, route de Luxembourg, a été nommée directeur administratif et commercial, conformément à l'article 9 des statuts.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1996.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 84, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22391/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**FL TRUST ASIA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.

*Décision du conseil d'administration prise par voie circulaire en date du 30 avril 1996*

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Walter Infanger, président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

W. Infanger  
M. Stephany

A. Tavazzi  
P. Van Oekel

Pour copie conforme  
BANQUE FERRIER LULLIN  
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 89, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22355/038/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**FOODEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 31.019.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22356/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**G.B.O. – GENERAL BEVERAGE OVERSEAS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 10.460.

Société anonyme constituée sous la dénomination de BOTAL S.A. suivant acte reçu par Maître Albert Stremmer, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 18 octobre 1972, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 195 du 30 novembre 1972. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 octobre 1980, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 270 du 22 novembre 1980. Les statuts ont ensuite été modifiés et la dénomination sociale changée en G.B.P. – GENERAL BEVERAGE PANAMERICANA suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 décembre 1987, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 81 du 26 mars 1988. Ensuite, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 4 juin 1991, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 457 du 10 décembre 1991. La société a adopté la présente dénomination sociale suivant acte reçu par le même notaire en date du 22 novembre 1991, acte publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 220 du 25 mai 1992. Enfin, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 23 novembre 1992, acte publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 48 du 2 février 1993, suivant acte reçu par le même notaire en date du 4 juin 1993, acte publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 505 du 25 octobre 1993 et suivant acte reçu par le même notaire en date du 14 juillet 1993, acte publié au Recueil Spécial du Mémorial C, n° 505 du 25 octobre 1993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 84, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

G.B.O.,  
GENERAL BEVERAGE OVERSEAS  
Société Anonyme  
Signature

(22358/546/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**HARLEY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.961.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22365/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**GUTLAND, Société luxembourgeoise de promotion et de construction immobilières  
au capital social de 7.500.000,- LUF, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5614 Mondorf-les-Bains, 2, Daundorf.

R. C. Luxembourg B 10.520.

Société constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 novembre 1972, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 10 du 17 janvier 1973; acte modificatif reçu en date du 23 décembre 1975, par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Differdange, en remplacement de son collègue empêché, Maître André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 67 du 3 avril 1976; actes modificatifs reçus par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 1983, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 121 du 9 mai 1983, en date du 29 juillet 1985, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 269 du 16 septembre 1985, et en date du 23 décembre 1988, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 115 du 27 avril 1989; acte modificatif reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 mai 1993, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 466 du 9 octobre 1993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 84, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

GUTLAND

Société à responsabilité limitée

Signature

(22362/546/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 48.881.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am fünfzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, findet eine außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 48.881 statt.

Die Aktiengesellschaft H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A. wurde gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom elften Oktober neunzehnhundertvierundneunzig, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial, Nummer vierhundertneununddreißig vom siebten November neunzehnhundertvierundneunzig.

Die Versammlung wird um zwölf Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Jobst Neuss, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär, Fräulein Katia Kremer, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler, Herrn Claude Niedner, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Nach der ebenso erfolgten Zusammensetzung des Büros der Generalversammlung ersucht der Vorsitzende den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I. Die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals von vier Millionen Deutsche Mark (DEM 4.000.000,-), um zwei Millionen Deutsche Mark (DEM 2.000.000,-) auf sechs Millionen Deutsche Mark (DEM 6.000.000,-) durch Ausgabe von viertausend (4.000) neuen Aktien zum Nominalwert von je fünfhundert Deutsche Mark (DEM 500,-). Die Ausgabe erfolgt zum Nominalwert.

2. Änderung des Artikels 5 der Gesellschaftssatzung und Neufassung mit folgendem Wortlaut:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Kapital beträgt sechs Millionen Deutsche Mark (DEM 6.000.000,-) und ist in zwölftausend (12.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfhundert Deutsche Mark (DEM 500,-) eingeteilt.»

3. Verschiedenes.

II. Die persönlich anwesenden und die rechtsgültig vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, den Mitgliedern des Büros der Generalversammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste sowie die von den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und dem amtierenden Notar ne varietur gezeichneten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit ihr zusammen einregistriert zu werden.

III. Es geht aus der Anwesenheitsliste hervor, daß das gesamte Kapital der Gesellschaft in dieser Generalversammlung rechtsgültig anwesend oder vertreten ist, so daß auf die gewohnten Einberufungsformalitäten verzichtet werden konnte. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, von der ihnen vorab mitgeteilten Tagesordnung Kenntnis zu haben.

IV. In Anbetracht der Anwesenheit des gesamten Kapitals der Gesellschaft ist die Generalversammlung nunmehr beschlußfähig, um über die vorhandene Tagesordnung zu beraten.

Nach diesen Erklärungen faßt die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluß*

Die Generalversammlung beschließt, das Gesellschaftskapital von bisher vier Millionen Deutsche Mark (DEM 4.000.000,-) auf sechs Millionen Deutsche Mark (DEM 6.000.000,-) durch Ausgabe von viertausend (4.000) neuen Aktien zum Nominalwert von je fünfhundert Deutsche Mark (DEM 500,-) zu erhöhen. Die Ausgabe erfolgt zum Nominalwert.

Da die HYPOBANK INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. auf ihr Vorzugsrecht verzichtet, werden die neuen Aktien von der H.C.M. HYPO CAPITAL MANAGEMENT VERMÖGENSBETREUUNGS AG, mit Sitz in München, gezeichnet,

welche hier vertreten ist durch Herrn Jobst Neuss, vorgeannt,  
aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt in München, am 10. Mai 1996,  
welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt.

Sämtliche Aktien wurden in bar einbezahlt, so daß der Gesellschaft der Betrag von zwei Millionen Deutsche Mark (DEM 2.000.000,-) zur Verfügung gestellt wurde, worüber dem unterzeichneten Notar der Nachweis erbracht wurde.

*Zweiter Beschluß*

In Zusammensetzung mit der vorbeschlossenen Erhöhung des Gesellschaftskapitals beschließt die Generalversammlung, Artikel 5 der Gesellschaftssatzung mit folgendem Wortlaut neuzufassen:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Kapital beträgt sechs Millionen Deutsche Mark (DEM 6.000.000,-) und ist in zwölftausend (12.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfhundert Deutsche Mark (DEM 500,-) eingeteilt.»

Zum Tagesordnungspunkt 3 «Verschiedenes» liegen keine weiteren Wortmeldungen vor.

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist und kein Aktionär weiter das Wort ergreift, wird die Generalversammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen wird in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Neuss, K. Kremer, C. Niedner, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 11, case 4. – Reçu 411.200 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 16. Juni 1996.

F. Baden.

(22366/200/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 48.881.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

F. Baden.

(22367/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**TOMASI S.A., Société Anonyme,  
(anc. GIEFFE-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 29.262.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GIEFFE-LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, rue de Bettembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous la numéro 29.262, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, le 3 novembre 1988, publié au Mémorial C, numéro 31 du 3 février 1989 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Seckler en date du 4 décembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 135 du 29 mars 1993.

L'assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Salvatore Taibi, employé privé, demeurant à 57160 Scy-Chazelles (France), 8, en Prille.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Michèle Medernach, employée privée, demeurant à Alzingen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Eyal Grumberg, avocat, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

Modification de la raison sociale de GIEFFE-LUXEMBOURG S.A. en TOMASI S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de changer la raison sociale de la société en TOMASI S.A. et de modifier en conséquence la première phrase de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de TOMASI S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures quarante-cinq.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: S. Taibi, M. Medernach, E. Grumberg, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juin 1996, vol. 823, fol. 36, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juin 1996.

J.-J. Wagner.

(22360/239/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**TOMASI S.A., Société Anonyme,  
(anc. GIEFFE-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 29.262.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 juin 1996.

J.-J. Wagner.

(22361/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**IMMOBILIEN ANLAGEN AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 49.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 59, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

*Pour IMMOBILIEN ANLAGEN AG*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(22375/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INDEPENDANT FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le sept juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INDEPENDANT FINANCE HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 92 du 22 février 1996.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Karin Wagner-Rollinger, employée privée, demeurant à Mondernange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Ehlang-sur-Mess.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux cent cinquante actions (250) d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune, représentant l'inté-

ralité du capital social de deux cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (250.000,- USD) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant la signature des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la société pour le porter de son montant actuel de USD 250.000,- à USD 850.000,- par l'émission de 600 actions nouvelles, entièrement libérées par la conversion partielle d'une créance.

2. Modification de l'article 3 des statuts.

3. Mise en concordance des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de six cent mille dollars des Etats-Unis (600.000,- USD), pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (250.000,- USD) à huit cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (850.000,- USD), par conversion en capital à due concurrence d'une créance qu'un actionnaire, savoir SEDIFO ANSTALT, avec siège social à Vaduz/Liechtenstein, a envers INDEPENDANT FINANCE HOLDING S.A.

L'assemblée marque son accord avec cette conversion de créance en capital.

La prédite créance fait l'objet d'un rapport établie par le réviseur d'entreprises, Monsieur Pierre Schill, demeurant à Luxembourg.

Un exemplaire de ce rapport reste annexé aux présentes.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

*«5. Conclusions*

La valeur effective de la créance de USD 600.000,- à transformer en capital correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 600 actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- chacune à émettre en contrepartie.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription la société SEDIFO ANSTALT, préqualifiée, pour laquelle intervient Monsieur Robert Klopp, préqualifié, agissant en vertu d'un pouvoir annexé aux présentes.

Le souscripteur marque son accord avec cette conversion de créance en capital suivant déclaration de créance et de souscription ci-annexée.

Les six cents (600) actions nouvelles souscrites par la société SEDIFO ANSTALT, préqualifiée, sont attribuées par la conversion en capital de la créance envers l'actionnaire majoritaire à concurrence de six cent mille dollars des Etats-Unis (600.000,- USD).

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article trois des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à huit cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (850.000,- USD), représenté par huit cent cinquante actions (850) d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune.»

*Frais*

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à deux cent quarante mille francs luxembourgeois (240.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Klopp, K. Rollinger, D. Cao, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 juin 1996, vol. 824, fol. 88, case 5. – Reçu 188.820 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1996.

F. Kessler.

(22381/219/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INDEPENDANT FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1996.

F. Kessler.

(22382/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**IDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.895.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

IDES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(22369/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.895.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

IDES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(22370/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.895.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

IDES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(22371/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.895.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

IDES INTERNATIONAL S.A.

Signature

(22372/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.895.

Il résulte de résolutions prises lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue au siège de la société en date du 28 mai 1996, que:

le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Charles Ewert, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;

Monsieur Emmanuel Mathis, administrateur;

Monsieur Albert Mangen, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

T.A. ASSOCIATES S.A., Luxembourg.

Pour extrait conforme  
IDES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 480, fol. 69, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22373/588/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**HALCOURT GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 38.487.

Les comptes annuels au 31 mars 1996, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HALCOURT GESTION LUXEMBOURG S.A.*  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT  
LUXEMBOURG

Signatures

(22363/012/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**HALCOURT GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 38.487.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 7 juin 1996*

*Nominations*

L'assemblée générale constate que les administrateurs et le commissaire aux comptes ont été élus en 1995 pour un terme de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire en 2001.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le renouveler pour un nouveau terme de 1 an, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 1997.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT  
LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22364/012/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IMPRIMERIE DE LA COUR VICTOR BUCK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1735 Luxembourg, 6, rue F. Hogenberg.  
R. C. Luxembourg B 7.162.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

*Pour IMPRIMERIE BUCK, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(22378/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IMPRIMERIE DE LA COUR VICTOR BUCK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1735 Luxembourg, 6, rue F. Hogenberg.  
R. C. Luxembourg B 7.162.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

*Pour IMPRIMERIE BUCK, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(22379/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**IMMOBILIERE LEAMOND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 37.576.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Signature.

(22376/622/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 52.260.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze mai.  
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 52.260, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 septembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 589 du 20 novembre 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 139 du 20 mars 1996.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Ivano Beggio, administrateur de sociétés, demeurant à Noale (Italie),

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Herman J.J. Moors, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur John Seil, expert-comptable, demeurant à Contern.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Modification du dernier alinéa de l'article 8 des statuts.
- 2) Ajout d'un alinéa à l'article 9 des statuts.
- 3) Modification de l'article 10 des statuts.
- 4) Ajout d'un alinéa à l'article 13 des statuts.
- 5) Changement des administrateurs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8. Dernier alinéa.** Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à l'unanimité des voix.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'ajouter un alinéa à l'article 9 des statuts et suppression du deuxième alinéa de l'article 9 des statuts.

En conséquence, l'article 9 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Le Conseil peut également conférer tous pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs administrateurs pour certains actes qu'il déterminera expressément.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société se trouve engagée, soit par la signature collective de trois administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans la limite de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle de tout administrateur auquel des pouvoirs spéciaux ont été conférés conformément à l'article 9 des statuts dans la limite de tels pouvoirs spéciaux.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'ajouter un alinéa à l'article 13 des statuts.

En conséquence, l'article 13 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée accepte la démission des administrateurs, Monsieur Jean-Marie Di Cino et PAN EUROPEAN VENTURES S.A et leur donne décharge.

Sont nommés comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Ivano Beggio, administrateur de sociétés, demeurant à Noale (Italy),

- Monsieur John Seil, expert-comptable, demeurant à Contern.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Beggio, H.J.J. Moors, J. Seil, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 11, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 1996.

F. Baden.

(22384/200/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INTERNATIONAL MOTO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.260.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

F. Baden.

(22385/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**IMMOLODANS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 49.867.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Signature.

(22377/622/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 41.052.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22383/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INCOFOIL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 44.824.

Der Sitz der Gesellschaft INCOFOIL HOLDING S.A. ist mit Wirkung zum 15. Juni 1996 gekündigt.

Luxemburg, den 12. Juni 1996.

TREURAT S.A.

W. Voegelé

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(22380/741/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INTERNATIONAL PROGRESS HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 8.844.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

I. B. CONSULTING S.A.

Signature

(22386/566/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**INTERNATIONAL PROGRESS HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 8.844.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

I. B. CONSULTING S.A.

Signature

(22387/566/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**INTERNATIONAL PROGRESS HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 8.844.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 21 mai 1996*

– Sont nommés administrateurs de la société pour une période de six ans, Monsieur Engelbert Schreiber, administrateur de sociétés, demeurant à Vaduz, Monsieur Gérard Mergen, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, et Madame Carmen Pleim, employée privée, demeurant à Flaxweiler.

– Est nommé commissaire de la société pour une période de six ans, Monsieur Ernest Schmit, directeur de banque en retraite, demeurant à Bridel.

*Extrait des résolutions du conseil d'administration du 10 juin 1996*

– Monsieur Gérard Mergen est nommé administrateur-délégué de la société.

Pour extrait sincère et conforme

INTERNATIONAL PROGRESS HOLDING COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 79, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22388/566/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**KINGBERG IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 37.972.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(22393/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**KUECHENGALERIE, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe.  
R. C. Luxembourg B 39.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 59, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour KUECHENGALERIE, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(22394/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

---

**LA.DI.AL., LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 43.730.

**DISSOLUTION**

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the 30th of May.  
Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

A company named FAISCA SERVICOS LIMITADA, with registered office in Madeira, Portugal, here represented by Mr Philip Mark Croshaw, residing in Sark, Channel Islands, by virtue of a proxy given in Madeira, on May 17th, 1996, which proxy, signed ne varietur, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities, hereafter named sole shareholder,

which appearing person, has requested the notary to state as follows:

- That the société anonyme LA.DI.AL., LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE S.A., established and with registered office in L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, hereafter named the Company,

has been constituted according to a deed received by Maître Jacques Delvaux, on April 6th, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 335, on July 22nd, 1993.

The articles of incorporation was amended pursuant to a deed received by the undersigned notary on May 31st, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 399, on October 15th, 1994;

- That the share capital of the company is established at one hundred thousand Swiss francs (CHF 100,000.-), represented by one hundred (100) shares of a par value of thousand Swiss francs (CHF 1,000.-);

- That the here represented FAISCA SERVICOS LIMITADA has successively acquired the totality of shares of the Company;

- That the company's activities have ceased; that the sole shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company;

- That the here represented sole shareholder appoints himself as liquidator of the company and acting in this capacity requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid;

- That the remaining net assets have been paid to the sole shareholder;

- The declarations of the liquidator have been verified in conformity of law, pursuant to a report that remains attached as appendix; by the réviseur d'entreprises, Mr Pierre Schill, licencié en sciences commerciales, residing in Luxembourg,

acting as «commissaire to the liquidation»;

- That full discharge is granted to the Company's Directors and Commissaire for their respective duties;

- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the company's former registered office.

The shares in bearer form have been cancelled in the presence of the acting notary.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the person appearing, all of whom are known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société FAISCA SERVICOS LIMITADA, avec siège social à Madeira, Portugal, ici représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, demeurant à Sark, Channel Islands, en vertu d'une procuration donnée à Madeira, le 17 mai 1996,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée,

ci-après nommé «l'actionnaire unique».

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société anonyme dénommée LA.DI.AL., LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE S.A., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener,

ci-après nommée la «Société»,  
a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 avril 1993 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 335 du 22 juillet 1993.

Les statuts de la société ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 399 du 15 octobre 1994;

- Que le capital social de la Société est fixé à cent mille francs suisses (CHF 100.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune;

- Que la société FAISCA SERVICOS LIMITADA représentée comme dit ci-avant, s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, siégeant en assemblée générale extraordinaire décide la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence, tout le passif de ladite Société est réglé;

- Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique;

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par le réviseur d'entreprises, Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg, désigné «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaires de la Société; que les actions au porteur de la société ont été annulées en présence du notaire instrumentant;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont act, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Lecture faite en langue du pays au comparant, tous connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. M. Croshaw, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 1996, vol. 824, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 1996.

J. Delvaux.

(22395/208/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

### **LINEHEART, S.à r.l. & SOFT CIE, Société en commandite simple.**

Siège social: Luxembourg, 64, rue Raymond Poincaré.

Constituée par acte sous seing privé en date du 29 octobre 1995.

#### *Assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 1996*

1) La société en commandite simple LINEHEART, S.à r.l. & SOFT CIE a procédé à une augmentation de son capital social de 250.000,- LUF pour être porté à 1.250.000,- LUF.

Cette augmentation a été entièrement souscrite par un nouvel associé commanditaire, avec l'accord unanime des associés.

Le capital social se répartit comme suit à partir de cette date:

250.000,- LUF pour l'associé commandité et

1.000.000,- LUF pour les associés commanditaires.

Le capital social est représenté dès à présent par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur de dix mille francs (10.000,- LUF) chacune, dont 25 parts pour l'associé commandité et 100 parts pour les associés commanditaires.

Les parts sociales nouvellement souscrites ont été entièrement libérées, de sorte que le capital social augmenté de 250.000,- LUF se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

2) Ladite société a acté que «La société exercera ses activités commerciales sous la dénomination INTERSEXION – SOFTWARE MADE IN LUXEMBOURG».

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1996.

A. Bley.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 83, case 11. – Reçu 2.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22398/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INVESTAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 28.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(22389/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**INVESTAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 28.383.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1996*

ad 4) L'assemblée générale prend note de la démission de Messieurs Pierre Everard et Pierre Thein, administrateurs. Après avoir remercié Messieurs Pierre Everard et Pierre Thein pour les éminents services rendus à la société, l'assemblée générale, à l'unanimité, décide de nommer Messieurs Michel Wurth et Romain Henrion, administrateurs de la société en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Messieurs Michel Wurth et Romain Henrion achèveront le mandat des administrateurs sortants qui prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2000 statuant sur l'exercice 1999.

D'autre part, Monsieur Marc Reiffers, commissaire de la société, a exprimé le désir de se démettre de sa fonction en raison d'autres tâches qui lui sont dévolues.

L'assemblée générale, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Thierry Laux commissaire de la société pour achever le mandat de Monsieur Marc Reiffers venant à l'échéance lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2000.

Aux fins de publication au Mémorial C.

Pour extrait conforme  
J. Kinsch  
Le président

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 75, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.  
(22390/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**JAN DE RIJK LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Cargo-center LUXAIR.  
R. C. Luxembourg B 43.917.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 480, fol. 60, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1996.

Signature.

(22392/763/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**LEITZ SERVICE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8436 Steinfurt, 17A, rue de Kleinbettingen.  
R. C. Luxembourg B 23.218.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

Pour LEITZ SERVICE, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(22396/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**L. & L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3651 Kayl, 1, rue Joseph Muller.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1996.

Pour L. & L., S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(22399/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**LS INTERTANK LUXEMBURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5869 Alzingen, 6, rue P. Stein.

R. C. Luxembourg B 31.068.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 480, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1996.

Pour LS INTERTANK LUXEMBURG, GmbH  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(22400/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**BATAVIA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.

## STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the eighteenth of June.

Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) The company with limited liability COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., having its registered office in L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours,  
here represented by its manager Mr Marius Kaskas, expert-comptable, residing in Bridel, who may bind the company by his sole signature;

2) Mr Marius Kaskas, previously named, in his own name.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of BATAVIA S.A.

**Art. 2.** The registered office is established in Bridel.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company has as object all commercial activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatever form, in any enterprise in the form of a company limited by share capital or of a private company, and the administration, management, control and development of such participations without having to remain within the limits established by the Law of July 31st, 1929 concerning Holding Companies.

In particular, the Company may use its funds for the creation, management, development and the realisation of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise as well as realise them by sale, transfer, exchange, grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct and/or indirect interest.

The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money.

In general, the Company may carry out any patrimonial, commercial, industrial or financial activity and accomplish all transactions and activity which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5.** The corporate capital is fixed at one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

**Administration - Supervision**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

**Art. 8.** The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

**Art. 10.** The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 11.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

#### **Financial year - General meeting**

**Art. 12.** The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 13.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 14.** The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

**Art. 15.** The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends under the conditions provided by law.

**Art. 16.** The annual general meeting shall be held at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Monday of the month of June at 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

1) The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December nineteen hundred and ninety-six.

2) The first annual general meeting will be held in the year one thousand nine hundred and ninety-seven.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed to the shares as follows:

1) The company with limited liability COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., one thousand two hundred and forty-nine shares . . . . .	1,249
2) Mr Marius Kaskas, one share . . . . .	<u>1</u>
Total: one thousand two hundred and fifty shares . . . . .	1,250

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (1,250,000.- LUF) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about seventy thousand francs (70,000.-).

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.
- 2) The following are appointed directors:
  - a) Mr Patrick Klaedtke, employee, residing in Luxembourg;
  - b) Mr Marius Kaskas, expert-comptable, residing in Bridel;
  - c) Mrs Berendina Alberta ten Brinke, employee, residing in Bridel.
- 3) Has been appointed auditor:  
COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., having its registered office in Bridel.
- 4) The mandate of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and two.
- 5) The registered office is fixed at L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that at the request of the appearer, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearer and in case of divergencies between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) La société à responsabilité limitée COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours,  
agissant par son gérant Monsieur Marius Kaskas, expert-comptable, demeurant à Bridel, lequel peut valablement engager la société par sa signature individuelle;

- 2) Monsieur Marius Kaskas, prénommé, en son nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BATAVIA S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Bridel.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente et la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### Année sociale - Assemblée générale

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier lundi du mois de juin à onze heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

#### Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) La société à responsabilité limitée COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
2) Monsieur Marius Kaskas, une action	<u>1</u>
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, approximativement à la somme de soixante-dix mille francs (70.000,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Monsieur Patrick Klaedtke, employé privé, demeurant à Luxembourg;
  - b) Monsieur Marius Kaskas, employé privé, demeurant à Bridel;
  - c) Madame Berendina Alberta ten Brinke, employée privée, demeurant à Bridel.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:  
COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Bridel.
- 4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille deux.
- 5) Le siège social est fixé à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.  
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Kaskas, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1996, vol. 91S, fol. 60, case 9. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

F. Baden.

(22491/200/289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 1996.

**FINFISH, Société Anonyme.**

Registered office: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

**STATUTES**

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the tenth of June.

Before Us, Maître Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

- 1) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, having its registered office in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, represented by Mr Alexis Kamarowsky, company director, residing in Luxembourg.
- 2) Mr Bruno Mazzola, company director, residing in Genoa (Italy), represented by Mr Federigo Cannizzaro, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 20th May, 1996, which proxy after having been signed *in variatur* by the persons appearing and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed with which it will be registered.

Such appearing parties have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

**Title I. - Dénomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of FINFISH.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

#### **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at one hundred and twenty thousand US Dollars (120,000.- USD), divided in one hundred and twenty (120) shares having a par value of one thousand US dollars (1,000.- USD) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

#### **Title III. - Management**

**Art. 6.** The corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

**Art. 8.** The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signature of two directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The Board of Directors may delegate its power to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. Delegation of the daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the general meeting of shareholders.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the 15th of April at 10.00 a.m. and for the first time in 1997.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December 1996.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five per cent (5,00 %) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10,00 %) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatever, it has been touched.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

#### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

*Subscription*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1) LUXEMBOLRG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, prenamed, one hundred and eight shares . . . . .	108
2) Mr Bruno Mazzola, prenamed, twelve shares . . . . .	12
Total: one hundred and twenty shares . . . . .	120

All the shares have been paid up to the extent of one hundred per cent (100 %) by payment in cash, so that the amount of one hundred and twenty thousand US Dollars (120,000.- USD) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

*Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one hundred thousand francs (100,000.- LUF).

For the purpose of registration, the corporate capital is valued at three million seven hundred eighty-eight thousand and four hundred francs (3,788,400.- LUF).

*Extraordinary general meeting*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2. The following are appointed directors:

a) Mr Alexis Kamarowsky, company director, residing in Luxembourg,

b) Mr Federigo Cannizzaro, lawyer, residing in Luxembourg,

c) Mr Bruno Mazzola, company director, residing in Genoa (Italy).

3. Has been appointed statutory auditor:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in abbreviation INTERCONSULT, having its registered office in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2001.

5. The registered office of the company is established in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec siege social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore,

représentée par Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

2) Monsieur Bruno Mazzola, directeur de sociétés, demeurant à Gênes (Italie),

représenté par Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 mai 1996, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINFISH.

**Art. 2.** Le siege social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Toutefois cette mesure ne pourra avoir d'effet sur la nationalité de la société. Cette déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société le mieux placé pour agir dans de telles circonstances.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

## **Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent vingt mille dollars US (120.000,- USD), représenté par cent vingt (120) actions d'une valeur nominale de mille dollars US (1.000,- USD) chacune.

Les actions peuvent être créées, au choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les termes et aux conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

## **Titre III. - Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération seront fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration sera convoqué par le président, aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à payer des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des présents statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui peuvent être nommés administrateurs-délégués. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les affaires de la société ou d'un département spécial à un ou plusieurs directeurs et conférer des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi ses propres membres ou non, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Tous procès impliquant la société tant en demandant qu'en défendant, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par un administrateur-délégué à cet effet.

## **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur fonction qui ne pourra pas excéder six ans.

## **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 15 du mois d'avril à 10.00 heures, et pour la première fois en 1997.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI. - Année sociale, Affectation des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social, qui commence le jour de la constitution de la société et finira le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite de toutes charges de la société et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social, mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leur rémunération.

#### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

##### *Souscription*

Les statuts de la société, ayant été ainsi constitués, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, préqualifiée, cent huit actions	108
2) Monsieur Bruno Mazzola, préqualifié, douze actions	12
Total: cent vingt actions	120

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent vingt mille dollars US (120.000,- USD) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire.

##### *Constatation*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à approximativement cent mille francs (100.000,- LUF).

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à trois millions sept cent quatre-vingt-huit mille quatre cents francs (3.788.400,- LUF).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
  - b) Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à Luxembourg,
  - c) Monsieur Bruno Mazzola, directeur de sociétés, demeurant à Gênes (Italie).
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:  
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.
4. Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2001.
5. Le siège social de la société est établi à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, les présents statuts sont rédigés en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Kamarowsky, F. Cannizzaro, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 91S, fol. 58, case 10. – Reçu 37.884 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.  
(22498/212/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 1996.

P. Frieders.

**LUXBOND ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 30.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXBOND ADVISORY S.A.  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT  
LUXEMBOURG

Signatures

(22401/012/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**LUXBOND ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 30.522.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 1996*

L'assemblée approuve la cooptation par le conseil d'administration de Monsieur Gilbert Ernst, directeur, membre du Comité de Direction de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, en remplacement de Monsieur François May, démissionnaire au 1<sup>er</sup> février 1996.

L'assemblée constate que l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 1995 a fixé le mandat des administrateurs pour un terme de 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente assemblée générale.

Le mandat des administrateurs venant ainsi à échéance, l'assemblée procède à la nomination au conseil d'administration des membres suivants:

M. Raymond Kirsch	M. Jean-Claude Finck
M. Jean-Paul Kraus	M. Henri Germeaux
M. Alphonse Sinnes	M. Raymond Klopp
M. Michel Birel	M. Paul Waringo
M. Gilbert Ernst	M. Armand Weis.

Les administrateurs sont élus pour un terme d'un an, jusqu'à l'assemblée générale en 1997.

Certifié sincère et conforme  
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT  
LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 86, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22402/012/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

**MAGEPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 37.046.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1996, vol. 480, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 juin 1996.

Signature.

(22410/678/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 1996.